

L'AJEFNB OFFRIRA DEUX FORMATIONS DANS LE CADRE DE SES ASSISES ANNUELLES

Séances de formation professionnelle – Deux séances de formation seront offertes le **19 novembre prochain**, dans le cadre de l'assemblée générale annuelle de l'AJEFNB. Les séances auront lieu à la Faculté de droit de l'Université de Moncton. L'AJEFNB invite ses membres et toute la communauté juridique en général à assister aux deux séances, qui donnent droit à **3 crédits chacune** dans le cadre du Programme de perfectionnement professionnel obligatoire du Barreau du Nouveau-Brunswick. La première séance porte sur *La planification successorale pour les particuliers* et sera présentée par Florian ARSENEAULT à compter de 9 h. La deuxième séance porte sur *Les mauvais traitements envers les aînés* et sera présentée par Joël GUÉNETTE à 13 h 30.

L'inscription aux séances aura lieu sur place; les frais d'inscription pour les deux séances se chiffrent à 25 \$ au total. Aux fins d'organisation, les personnes intéressées sont priées de signaler leur participation auprès de l'AJEFNB, soit par téléphone au 506-853-4151, soit par courriel à l'adresse association@ajefnb.nb.ca, au plus tard le 11 novembre.

Assises annuelles 2011 – Nous vous rappelons que vos assises annuelles auront lieu le 19 novembre prochain, à la Faculté de droit de l'Université de Moncton, dans le local 142, à compter de midi. Les membres qui assistent aux séances de formation n'auront pas à se déplacer, toutes les activités se

déroulant dans le même local. Nous vous attendons en grand nombre !

UNE NOUVELLE CAMPAGNE QUI S'AMORCE

C'est le temps du renouvellement de votre adhésion à l'AJEFNB. L'Association a besoin de votre appui afin de continuer à œuvrer à l'avancement de l'exercice du droit en français au Nouveau-Brunswick et à l'égalité réelle des deux communautés linguistiques. Nous vous demandons de renouveler votre adhésion afin de donner encore plus de poids et d'appui à nos revendications pour l'avancement de l'exercice du droit en français au Nouveau-Brunswick. Votre appui est essentiel !

SESSIONS D'INFORMATION POUR LES PERSONNES AÎNÉES

En collaboration avec l'Association acadienne et francophone des aînées et aînés du Nouveau-Brunswick (AAFAANB), l'AJEFNB offrira des sessions d'information pour les personnes aînées francophones de la province. Les sessions, qui seront offertes un peu partout dans la province, seront présentées par Annie DANEAULT, avocate de la région de Grand-Sault. Une dizaine de sessions seront offertes à l'automne, alors qu'une douzaine de sessions seront offertes en 2012. Ces sessions, qui visent à informer cette population de ses droits et obligations, est une suite logique à la publication du *Guide juridique pour les personnes*

âînées du Nouveau-Brunswick. Pour l'horaire des sessions ou pour toute autre information, nous vous invitons à communiquer avec l'AAFAANB en composant le numéro sans frais 1-866-523-0090.

PROJET ÉTUDIANT RÉUSSI !

Dans le cadre du programme Emplois d'été Canada, l'AJEFNB a embauché Ian Mathieu Girard, étudiant à la Faculté de droit de l'Université de Moncton, pour une durée de 10 semaines au cours de l'été 2011. L'expérience a été des plus satisfaisantes pour l'Association, l'étudiant s'étant mis à la tâche dès les premiers jours. Il a développé un plan de travail pour le *Guide du praticien en droit criminel*, projet que veut élaborer l'AJEFNB. Il a également contribué à un projet potentiel de l'AJEFNB, soit le *Guide juridique pour les parents francophones*, et au *Guide juridique bilingue*. Son impressionnante contribution aux projets de l'AJEFNB en un temps si court est fort appréciée et nous tenons à le remercier publiquement pour son travail exemplaire !

L'AJEFNB ACCUEILLE UNE STAGIAIRE FRANÇAISE

Depuis le début septembre, une jeune Française effectue un stage d'une durée de 8 semaines avec l'AJEFNB. Dans le cadre de ses activités, Jennifer LELOUEY a contribué à plusieurs projets de l'Association et a assisté à quelques cours à la Faculté de droit. Son importante contribution n'est pas passée inaperçue et nous en profitons pour la remercier !

PROJETS EN COURS

Les travaux avancent très bien dans les projets du *Guide juridique bilingue* et de la nouvelle édition des *Règles de procédure du Nouveau-Brunswick annotées*. Nous visons publier ces deux ouvrages au printemps 2012.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration de l'AJEFNB se réunira le 18 novembre prochain, à Moncton. Si vous avez un sujet que vous voulez ajouter à l'ordre du jour, n'hésitez pas à communiquer avec le directeur général en composant le 506-853-4154.

PROFIL D'UN MEMBRE

Alexandra Savoie – Originaire de Balmoral, au Nouveau-Brunswick, Alexandra est une étudiante de 3^e année à la Faculté de droit de l'Université de Moncton. Elle effectuera son stage de cléricature dans le cabinet *Cox & Palmer*, à Moncton.

Récipiendaire de plusieurs bourses, dont la Bourse d'excellence de l'Université de Moncton (16 000 \$ sur 4 ans) et la Bourse de mérite académique de la Fondation pour l'avancement du droit au Nouveau-Brunswick (18 000 \$ sur 3 ans), Alexandra a gagné le prix pour la meilleure plaideuse lors de la Coupe Ottawa-Moncton en mars 2010 et a été nommée *Étudiante de droit de l'année* par les étudiants de la Faculté de droit au printemps 2011. Alors qu'elle était étudiante en 2^e année, cette jeune femme a été mentor pour les étudiants de première année et a également été présidente du Comité disciplinaire de l'Université de Moncton.

En plus de représenter le corps étudiant au sein du Conseil d'administration de l'AJEFNB, Alexandra siège également aux conseils d'administration de l'Association du Barreau canadien-Division du N.-B. et de la Fédération des étudiants et étudiantes de l'Université de Moncton. Nous en profitons pour lui souhaiter le meilleur des succès dans tous ses projets !

Le Bref est publié par l'**Association des juristes d'expression française du Nouveau-Brunswick**.

<i>Président</i>	Serge ROUSSELLE
<i>Adresse</i>	18, av. Antonine-Maillet Pav. Adrien-J.-Cormier Université de Moncton Moncton NB E1A 3E9
<i>Téléphone</i>	(506) 853-4151
<i>Télécopieur</i>	(506) 853-4152
<i>Courriel</i>	association@ajefnb.nb.ca
<i>Site Web</i>	www.ajefnb.nb.ca

L'AJEFNB est fière de pouvoir compter sur l'appui de ses 246 membres.
